



**APPUI AUX INITIATIVES DE PROMOTION DE LA GOUVERNANCE LOCALE  
DANS LA REGION DES PLATEAUX**

**Contrat : Pro-CEMA /DPP/SUBV/085-2019**

**CONSULTATION POUR L'ACQUISITION DE  
MATERIELS INFORMATIQUES**

Septembre 2019

Anié, le 02 Octobre 2019

**Réf :** N°001/DAO\_M/AJEAH/TG/2019

Le Directeur Exécutif  
A  
Monsieur/Madame.

**Objet :** Facture pro forma pour  
l'acquisition de matériels.

**Monsieur/Madame,**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet *d'Appui aux initiatives de promotion de la gouvernance dans la région des plateauxol*, il est prévu la conception des lots d'articles de visibilité constitués comme suit :

- **Lot 1 : Ordinateurs portables HP-15**
- **Lot 2 : Imprimante multifonction**
- **Lot 3 : Régulateur de tension**
- **Lot 4 : Vidéo projecteur polyvalent**
- **Lot 5 : Onduleur**

A cet effet, vous êtes invité à nous faire parvenir une offre pour la fourniture de matériels dont la liste est jointe à la présente.

Vous pourriez visiter le lieu de livraison qui est Anié à l'adresse ci-dessous :

**Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH)**  
**Route nationale N°1, Quartier Kpassa copé en face du Lycée Moderne d'Anié**  
**Contact : +228 91259423 / 70425177**

**NB : Les soumissionnaires devront inclure les frais de transport dans les prix unitaires de leurs offres.**

Le dossier de soumission comprendra dans l'ordre :

- La soumission de l'offre remplie conformément au cadre fournie, datée, cachetée et signée
- Le cadre de devis quantitatif estimatif rempli et signé
- Les caractéristiques des matériels complétés
- Le projet de marché paraphé
- Les pièces administratives

Les pièces administratives à fournir sont les suivantes :

- Une copie de la carte d'opérateur économique en cours de validité ou la carte unique d'entreprise
- Une copie du quitus fiscal
- Tout autre document de domiciliation bancaire dans une banque commerciale de la place.

### **Présentation de l'offre**

Les offres établies en langue française, seront placées dans trois (03) enveloppes : une enveloppe extérieure et deux enveloppes intérieures. Elles doivent être déposées sous plis fermé. Elles seront déposées au plus tard le **mercredi 23 octobre 2019 à 17 h : 00** à l'adresse suivante :

**Secrétariat de l'ONG AJEAH à Anié, route nationale N°1, Quartier Kpassa copé en face du Lycée Moderne d'Anié.**

**Contact : 00228 91259423 / 70425177**

- ✚ L'enveloppe extérieure est opaque, non identifiable et ne comporte ni le nom, ni le sigle ni l'entête de l'entreprise/Société soumissionnaire. Elle portera uniquement la mention suivante :

<b>A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement</b>
---

<b>Offres pour conception d'articles de visibilité « type d'article à préciser » pour AJEAH</b>
---

- ✚ La première enveloppe intérieure portera la mention « **Pièces administratives et l'Offre technique** » elle comportera les documents suivants en cours de validité :
  - autorisation d'installation
  - quitus fiscal
  - registre du commerce
  - carte d'opérateur économique
  - offre technique (éléments descriptifs des lots constitués)

**NB : L'absence de l'une quelconque de ces pièces ci-dessus énumérées peut entraîner l'élimination des offres.**

- ✚ La deuxième enveloppe intérieure portera la mention « **offre financière** » elle comportera les éléments suivants :
  - La soumission datée, cachetée et signée
  - Le bordereau des prix unitaires
  - Le devis quantitatif et estimatif daté, cacheté et signé

**NB : L'absence de l'un quelconque des documents ci-dessus énumérés est éliminatoire.**

- ✚ Le Soumissionnaire préparera un original des documents constitutifs de l'offre portant clairement l'indication "ORIGINAL". De plus, le Soumissionnaire soumettra une (01) copie des documents portant l'indication "COPIE". En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fera foi.

**NB : Autre présentation que celle indiquée ci-dessus sera purement et simplement rejetée**

- Les offres devront être maintenues pour une durée de sept (07) jours à compter de la date limite de dépôt des offres ;
- Les articles devront être neuves, de marque d'origine, garanties et de bonne résistance ;
- Le paiement sera à 100% à la commande et 50% à la livraison et à la réception unique des articles sanctionnés par un procès-verbal ;
- Un courrier d'invitation à la signature du contrat vous sera adressé par l'AJEAH.

Le délai de la livraison sera de dix (10) jours calendaires à compter de la date de notification de la commande dûment signée

Vous pourrez obtenir de plus amples informations auprès de l'AJEAH à l'adresse ci-dessus :

AJEAH

Contact : (+228) 91259423/70425177

E-mail : [info@ajeah-intl.org](mailto:info@ajeah-intl.org)

Anié-Togo

L'ouverture des offres aura lieu le **jeudi 24 octobre 2019 à 15h : 30** au siège de l'AJEAH à Anié. L'attribution se fera par lot ou en lot unique au soumissionnaire le mieux disant sur la base des prix unitaires proposés.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur/Madame**, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Directeur Exécutif**



**Amathévi ABOKI**

**PJ** :

- *Le modèle de lettre de soumission*
- *Lettre d'acceptation*
- *Le cadre de devis quantitatif et estimatif*
- *Les caractéristiques des articles*
- *Le projet de marché*

## **1- MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION**

En référence à votre demande de cotation N° .....du .....pour la fourniture de matériels et après avoir visité le lieu de livraison et lu les documents suivants :

- Le cadre de devis quantitatif des matériels
- Les caractéristiques des matériels
- Le projet de marché

Au nom de mon établissement, par la présente

- J'accepte sans restriction, tous les termes de la demande de cotation ;
- Je m'engage à livrer, les fournitures selon les dispositions prescrites dans la liste des prix
- Je sou mets une facture pro forma portant ma signature - Je sou mets un projet de marché portant ma signature

Le montant de ma soumission est de ..... Toutes taxes comprises.

Je consens un rabais inconditionnel de ..... F CFA sur le montant TTC.

L'Observatoire devra payer les sommes dues et détaillées dans le marché au nom de.....

Numéro

..... Banque  
..... en échange de la facture acquittée.

Fait en copie originale

A..... le.....2019

Signé par .....

Le Fournisseur

Nom du Fournisseur .....

Adresse et téléphone .....

Cachet du Fournisseur

## **2- LETTRE D'ACCEPTATION**

AJEAH

Anié, le \_\_\_\_\_

Adresse :

Le Directeur Exécutif

A :

\_\_\_\_\_  
[Nom et Adresse de l'Entrepreneur]

Messieurs,

La présente a pour but de vous notifier que votre soumission en date du \_\_\_\_\_ pour l'exécution des prestations \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ du marché, pour le montant de : (\_\_\_\_\_) [en chiffre],  
(\_\_\_\_\_) [en lettres]

Nous acceptons/n'acceptons pas que \_\_\_\_\_ soit nommé Conciliateur.

Instruction vous est donnée par la présente de commencer l'exécution desdites prestations conformément aux documents du marché tels qu'ils sont précisés dans les données sur le marché cjointes.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à ..... le ..... 2019

Le Directeur Exécutif

**Amathévi ABOKI**

**3- CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES ARTICLES**

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Lot 1					
01	Ordinateur portable	U	02		
Lot 2					
02	Imprimante multifonction	U	01		
Lot 3					
03	Régulateur de tension	U	01		
Lot 4					
04	Vidéo projecteur polyvalent	U	01		
Lot 5					
05	Onduleur		01		

Arrêté la présente facture pro forma à la somme totale de .....  
 ..... Francs CFA

Fait à .....le.....2019  
 Signé par .....

Le Fournisseur

Cachet du fournisseur

Nom du fournisseur.....

#### 4- CARACTERISTIQUES DES ARTICLES

<b>N° ordre</b>	<b>Caractéristiques demandées</b>	<b>Caractéristiques proposées</b>
01	Ordinateurs portables	
02	Imprimante multifonction	
03	Régulateur de tension	
04	Vidéo projecteur	
05	Onduleur	



## 5- PROJET DE MARCHE

### Des articles :

La réception des articles de visibilité sera constatée par un procès-verbal à signé par toutes les parties concernées, à savoir l'AJEAH et le Fournisseur.

La réception s'effectuera à Anié.

..... Arrête de commun accord avec l'AJEAH une date de livraison des articles.

Tout article non conforme aux caractéristiques ou ne pouvant pas exécuter les travaux pour lesquels il est commandé, sera purement et simplement rejeté.

### Paiement :

Pour les articles livrés conformément à la cotation, l'AJEAH paiera au Fournisseur un montant de

..... (....) F CFA, étant entendu que ce montant plafond comprend le coût des articles et les frais de transport. Le montant total des articles est fixé et non révisable pour la période de validité de l'offre fixée à dix (10) jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

L'AJEAH paiera au fournisseur le montant équivalent à la valeur des articles livrés y compris les frais de transport conformément au bordereau de prix de la cotation.

Le paiement sera à 50 % à la commande et 50% à la livraison et la réception des articles sanctionnées par un procès-verbal.

Le paiement sera subordonné par la présentation d'une facture et d'un bordereau de livraison correspondant aux montants et articles commandés. Le paiement se fera par virement ou par chèque établi à l'ordre du fournisseur sur le compte bancaire indiqué dans le dossier de l'offre.

### Pénalités de retard :

En cas du retard sur le délai contractuel, le fournisseur est passible de pénalités de retard égales à 20% du montant de la commande, par jour calendaire effectif de retard. Cette pénalité court de plein droit sans mise en demeure. Ces pénalités seront retenues sur les sommes dues au titre de la présente lettre de commande.

A compter du 15<sup>e</sup> jour de retard, l'AJEAH se réserve le droit de résilier le présent marché sans préavis et le fournisseur remboursera le montant perçu sur la commande.

### Responsabilité :

.....mettra tout en œuvre pour exécuter le marché dans de bonnes conditions en respectant les délais et les clauses du présent marché.

### Norme de performance :

.....s'engage à exécuter le marché conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus exigeantes.

### Droits applicable et langue du marché

Le présent contrat est régi par le droit de la République togolaise, la langue de travail est le français.

**Modification, résiliation et règlement des différends :**

L'AJEAH peut à tout moment interrompre ou suspendre le marché s'il s'avère que le fournisseur ne remplit pas de manière satisfaisante les termes de ces obligations au titre du présent marché.

Le présent marché peut être modifié par consentement mutuel écrit entre les deux parties.

L'AJEAH peut résilier le Marché par notification écrite adressée au fournisseur dans un délai minimum de cinq (05) jours sans préavis et sans indemnité si :

a) Le fournisseur ne remédie pas à un manquement à ses obligations contractuelles dans les 03 jours suivant la réception de ladite notification ou dans le délai que l'AJEAH pourrait avoir accepté ultérieurement par écrit ;

b) Suite à un cas de force majeure, ou le fournisseur est placée dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle du Marché pendant une période au moins égale à 15 jours.

Les parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable les différends qui pourraient surgir de l'exécution du présent Marché ou de son interprétation. Tout différend qui pourrait s'élever entre les parties en raison des dispositions contractuelles et qui ne pourrait être réglé à l'amiable dans les 15 jours suivant la réception par l'une des parties de la demande par l'autre partie d'un règlement amiable et après avoir épuisé toutes les voies de recours sont soumis au Tribunal compétent par l'une ou l'autre des parties.

**Signature et mise en vigueur :**

Le présent Marché signé en 3 exemplaires originaux dont 1 pour le fournisseur et 2 pour l'AJEAH prend effet à compter de sa date de notification.

Pour l'AJEAH

Pour le Fournisseur

Le Directeur Exécutif

Le.....